



annulation d'un mariage reconnu comme mariage blanc

Par **zabou**, le **05/08/2009** à **15:04**

bj,

Je me suis mariée en oct 2008 (connaissant mon mari depuis trois ans) en Tunisie et mariage reconnu par Nantes.

Mon conjoint est arrivé 25/06/09.

Je me suis aperçue que ce n'était que pour l'aspect pécunier.

Il a quitté le domicile conjugal depuis hier, quel recours puis-je demander, l'annulation et comment?

dois-je déposer une main courante et faire valider par un huissier l'abandon ?

Son visa n'a pas encore été validé par l'offi.

auriez-vous une fourchette de prix pour ce "divorce" ?

Combien de temps pour clore ce divorce.

ce mariage sera reconnu comme gris

Merci des renseignements précieux que vous pourrez m'apporter.